

# CHAMP PÉNAL/PENAL FIELD

## Appel à contributions/Call for papers

[champpenal.revues.org](http://champpenal.revues.org)

---

### *Actualité de l'abolitionnisme*

Dossier coordonné par Nicolas Carrier et Justin Piché

L'intensification pénale qui caractérise la plupart des démocraties libérales occidentales a été critiquée par de nombreux analystes du champ pénal, souvent dans le cadre de discussions saisissant la pénalité contemporaine avec le vocable de 'virage punitif', posant dès lors un passé 'non punitif' de la pénalité, notamment caractérisé par un souci de 'prendre soin' des personnes criminalisées. Les injonctions à pratiquer une 'criminologie publique' et à produire une critique 'publique' de l'intensification pénale se multiplient, peut-être plus particulièrement dans les écrits anglophones. Alors que la masse des interventions contre l'intensification pénale produite par cette 'criminologie publique' se concentre sur le projet d'injecter du savoir criminologique dans les politiques pénales afin de les rendre plus efficaces, plus utiles, plus rationnelles et même, dira-t-on, plus humaines, d'autres interventions poursuivent le projet radical de l'abolitionnisme. Quelle est la place des discours, pratiques et praxis abolitionnistes dans la société contemporaine? Quelles logiques et quels acteurs les supportent? Peut-on les dire influents? Ce dossier de *Champ pénal/Penal Field* veut proposer un état des lieux sur l'abolitionnisme.

#### *Pluralité des luttes*

Pour les analystes du champ pénal, il est désormais usuel de distinguer trois cibles générales de l'abolitionnisme : la prison et le complexe industriel dont elle fait partie, le carcéral, le pénal. Il est également commun de qualifier d'abolitionnistes des discours, pratiques et praxis dont la focale se fait sur la pénalisation de conduites ou conditions spécifiques, telles les infractions liées à certaines drogues, au travail du sexe, à l'immigration, ou aux activités politiques contre l'État. Les contributions attendues pourront porter sur des manifestations plurielles de l'abolitionnisme dans le champ pénal, et possiblement explorer les enjeux que cette diversité pose pour la militance, la recherche empirique et le travail intellectuel.

#### *Moteurs et motifs*

Ce dossier a pour ambition de réunir des contributions permettant de jeter un regard d'ensemble sur les conceptions de la justice, les expériences et les constats empiriques qui nourrissent les perspectives abolitionnistes contemporaines. Pourquoi l'abolitionnisme? Parce que l'emprisonnement, l'incarcération, la pénalisation sont injustes? En quoi le sont-elles? Peut-on ici se satisfaire de brandir des faits sur les effets des réponses institutionnalisées aux 'situations problèmes', comme plusieurs l'ont fait à l'égard de la prison? Le factuel peut-il ou doit-il informer notre conception de la justice? Quels sont les limites d'une pensée abolitionniste conséquentialiste? Les moteurs et motifs abolitionnistes sont-ils stables dans l'espace et le temps et déjà bien ancrées, ou se renouvellent-ils?

#### *Modalités et alternatives*

Quels programmes sont mis de l'avant par les abolitionnistes, tant sur le plan des stratégies de luttes que sur celui des 'mesures de rechange'? Comment s'oppose-t-on à un système qui affirme produire de la

justice? Quelles conceptions du changement social animent ces programmes? Quelles leçons peut-on tirer des efforts abolitionnistes passés? Comment se positionne-t-on par rapport à des programmes moins radicaux, tel que celui du minimalisme pénal? Comment l'abolitionnisme fait-il face à une critique insistant sur le besoin de contrôler une minorité de personnes dangereuses (les *dangerous few*)? Peut-on ici se satisfaire de la typique 'désontologisation' de la notion de dangerosité? Quels rapports se tissent entre abolitionnisme, justice réparatrice, justice transformative et justice sociale? L'abolitionnisme est-il pensable dans le cadre du maintien de la souveraineté des 'États de droit', ou ne fait-il sens que dans le cadre de collectifs/collectivités anarchistes? Comment imagine-t-on ou pratique-t-on un espace social sans peine? Les programmes abolitionnistes ont typiquement mis de l'avant une vision de la socialité ancrée dans la proximité; cette vision est-elle toujours viable? Quels programmes peut-on imaginer pour répondre à ce que l'on saisit actuellement sous le vocable de crime de guerre? De crime contre l'humanité? L'abolitionnisme est-il, comme la criminologie dans son ensemble, une pratique à vocation essentiellement domestique? Dans le contexte d'une intensification généralisée du recours au pénal et à la surveillance dans les démocraties libérales, les propositions des abolitionnistes sont peut-être plus que jamais aisément qualifiées d'idéalistes; le sont-elles? Et le cas échéant, est-ce un problème?

\*

### *Bilinguisme*

Les propositions de contribution peuvent être soumises en anglais ou en français. Ce dossier a pour ambition d'être bilingue : les auteur(e)s dont les articles sont acceptés sont invités à produire ou faire produire une version traduite des articles.

### *Normes de présentation*

La taille attendue pour un article se situe entre 8 000 et 15 000 mots.

Les articles doivent se conformer (!) aux règles de présentation de la revue, que l'on peut consulter à l'adresse suivante : <http://champpenal.revues.org/13>

### *Comment soumettre les articles*

Un résumé de la proposition de contribution doit être soumis au plus tard le 1<sup>er</sup> février e 2013.

La proposition de contribution doit être soumise au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Dans les deux cas, faire parvenir les textes aux deux adresses suivantes :

nicolas\_carrier@carleton.ca

justin.piche@uottawa.ca

### *Une invitation de plus ...*

Nous invitons les personnes intéressées à venir présenter une version préliminaire de leurs articles dans le cadre de la 4<sup>e</sup> conférence *Perspectives critiques : criminologie et justice sociale*, qui se tiendra à Carleton University les 11 et 12 juin 2014, et dans le cadre de la 15<sup>e</sup> Conférence *internationale sur l'abolition de la peine* (ICOPA 15), qui se tiendra du 13 au 15 juin 2014 à l'Université d'Ottawa. Les deux universités sont situées sur le territoire Algonquin / Ottawa, Ontario, Canada. Pour plus de renseignements, on peut consulter la page web suivante : <http://www.actionicopa.org> ou écrire à Justin ou Nicolas.

Nicolas Carrier  
Institute of Criminology & Criminal Justice  
Carleton University  
CANADA  
nicolas\_carrier@carleton.ca

Justin Piché  
Département de criminologie  
Université d'Ottawa  
CANADA  
justin.piche@uottawa.ca